



Accompagnement solidarité

Accompagnement socio - professionnel



Durée :

En fonction du diagnostic

Objectifs opérationnels :

Accompagnement solidarité :

Construire un parcours d'insertion sociale avec un accompagnement régulier de proximité à étapes, formalisé au sein d'un CER d'une durée de 6 mois.

Valoriser les potentiels de la personne

Accompagner la personne dans les démarches administratives permettant une ouverture de droits

Accompagnement socio professionnel :

Identifier les points d'appui, les capacités des bénéficiaires, qui seront des leviers pour l'accompagnement

Construire un parcours cohérent, avec des étapes clairement identifiées, avec une temporalité adéquate, formalisé au sein d'un CER d'une durée de 6 mois.

La résolution des difficultés dites sociales se fera en parallèle de l'accompagnement à visée professionnelle

Prérequis

Être bénéficiaire du RSA orienté par le Département

Modalités d'évaluation

Diagnostic en début et fin d'accompagnement

Redynamiser les parcours en mobilisant les ressources propres et le potentiel du bénéficiaire
Co-construire et rendre acteur de son parcours
Accès à l'emploi, à la formation
Levée des freins sociaux entravant à l'insertion professionnelle

Accompagnement Solidarité
Accompagnement Socio Professionnel

Durée : En fonction du diagnostic

Public visé : Bénéficiaire du RSA

Accompagnement Individuel

A.I.F.E

*Boulevard Bérégovoy
Rue des Acacias
62640 Montigny en Gohelle
Téléphone : 03.21.76.23.07
Fax : 03.21.76.32.35
Mail : info@aife.fr*



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

INDICATEURS 2023		
Taux de satisfaction	Taux d'obtention d'une qualification	Taux de sorties positives
100 %	-	20 %

